

rapporté des textes en Peul du Fouta Djallon et dans les divers dialectes mandingues du Sud. Par ailleurs, le Professeur Labouret a établi les contacts personnels avec les Gouverneurs et les Administrateurs des régions dans lesquelles il a séjourné, il leur a fait connaître l'action et les buts de l'Institut, pour lesquels ces fonctionnaires ont marqué un vif intérêt.

Enfin, au cours de ce voyage, des films intéressants ont été enregistrés sur la vie indigène et les techniques de la zone soudanaise et de la région sylvestre. Ainsi qu'il l'avait fait précédemment, M. Labouret avait tenu à emmener avec lui un de ses élèves, M. J. J. Villandre, diplômé de l'École Coloniale et de l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes.

Études des besoins des indigènes dans les colonies françaises.

LE Gouvernement Français vient de décider la création d'un Comité chargé d'examiner les aspirations et les divers besoins des indigènes dans les colonies, pays de protectorat et territoires sous Mandat placés sous l'autorité de la France. Cet organisme sera présidé par M. Guernut, ancien Ministre; il comprendra trois sénateurs, six députés, et vingt autres membres choisis parmi des personnes s'étant occupées des diverses possessions et qui seront appelées à donner leurs avis en qualité d'experts. Cette Commission sera divisée en trois sous-Commissions: la première pour l'Afrique du Nord, la seconde pour l'Afrique Tropicale, Madagascar, les Antilles et la Guyane, la troisième pour l'Indochine et les terres françaises du Pacifique. Chacune de ces trois sections sera dirigée par un Secrétaire Général. Le Gouvernement de la République a décidé de confier ces fonctions, en ce qui touche la deuxième section, à notre Directeur, M. le Professeur Labouret.

Bien que le programme de recherches à poursuivre par cet organisme ne soit pas encore arrêté, il est probable qu'il comprendra des investigations sur la participation des indigènes à l'administration de leur pays, des recherches sur les conditions du travail, les niveaux de vie, l'alimentation, l'hygiène, l'assistance médicale, l'enseignement. Ce Comité examinera également les problèmes de la production et de la main-d'œuvre.

L'Exposition Internationale de Paris, 1937.

LA plus grande activité règne actuellement sur les chantiers de l'Exposition Internationale de Paris en 1937. On sait qu'en cette occasion de nombreux Congrès, sans doute plusieurs centaines, seront tenus à Paris. Parmi ceux qui peuvent intéresser les membres de notre Institut, nous signalerons celui de la Recherche Scientifique, qui se divisera lui-même en de nombreuses branches formant des sections particulières. L'une de celles-ci sera consacrée à l'ethnologie; elle comprendra naturellement des divisions que nous ferons connaître ultérieurement.

L'Exposition est consacrée à l'étude des arts et techniques. On a pensé qu'il serait intéressant de présenter également les productions du travail indigène en faisant venir un certain nombre de sujets français provenant des différentes possessions et qui vendraient au public des broderies, des tapis, des vanneries, des objets sculptés et ornementés en bois, etc. Cette manifestation permettra d'apercevoir l'évolution des pratiques artisanales sous l'influence de la colonisation et d'apprécier les efforts des différents gouvernements locaux pour éviter une dégénérescence des arts indigènes.

Une Exposition des arts et métiers congolais.

Sous les auspices du Ministère des Colonies, une exposition des arts et métiers congolais a été organisée cet hiver à Bruxelles par la Commission pour la Protection des Arts et Métiers Indigènes. Le but de l'exposition étant uniquement de 'montrer par des spécimens choisis les survivances artistiques de notre domaine colonial et ses productions artisanales susceptibles de rénovation dans le cadre de la vie moderne', les caractères esthétiques et l'habileté technique ont exclusivement présidé au choix des objets. Un large apport de collections privées, complété par un emprunt judicieux au Musée de Tervueren, a permis de créer à ce double point de vue un ensemble suggestif.

Des stands furent réservés également aux arts appliqués et décoratifs métropolitains dont les réalisations avaient été guidées par l'esthétique et les techniques congolaises. Par cette initiative l'exposition s'adressait non seulement aux commerçants, industriels et exportateurs soucieux d'adapter leurs marchandises aux goûts de la clientèle indigène, mais aussi aux artistes, ensembliers, décorateurs, artisans d'art européens susceptibles d'y trouver des motifs d'inspiration en vue de renouveler le cas échéant les thèmes de leurs divers travaux.

Désireuse de créer un mouvement d'opinion favorable à l'art congolais, la Commission pour la Protection des Arts et Métiers Indigènes a entrepris la publication d'une série de fascicules intitulés *Artes Africanæ*. (*Communication du PROFESSEUR N. DE CLEENE.*)